

# Création et reprise d'entreprise dans les entreprises de l'alimentation

---

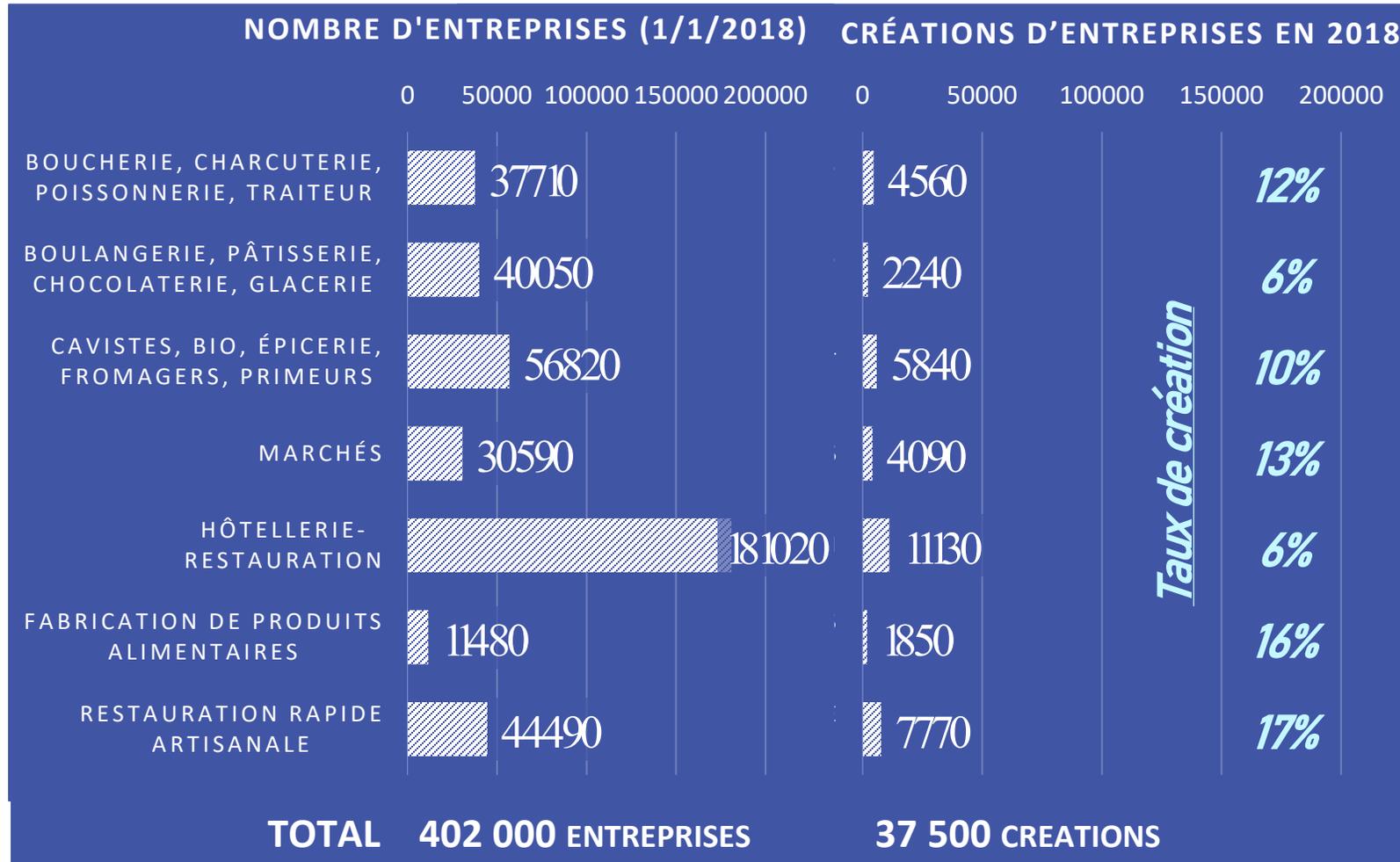
**Chiffres 2018**

# Les chiffres de la création (source INSEE)

Nb : ces chiffres comprennent toutes les créations dont l'activité a effectivement commencé (hors micro-entrepreneurs n'ayant pas déclaré de chiffre d'affaires dans l'année).

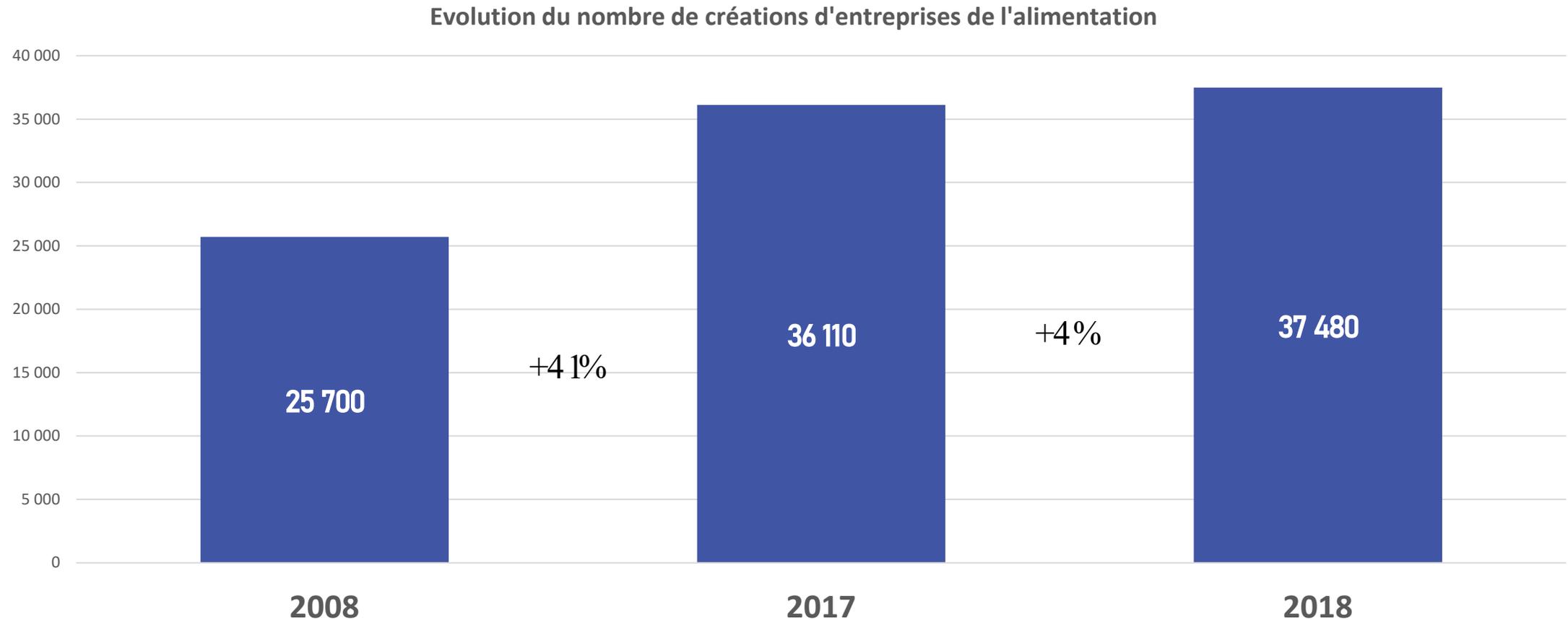
Ces créations comprennent les créations ex-nihilo ainsi que les créations par reprise d'entreprise ayant donné lieu à une réimmatriculation (hors reprises par rachat de parts sociales).

# 37500 créations d'entreprises en 2018



Le taux de création et de renouvellement du tissu d'entreprises est moins élevé dans les activités de boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie et dans l'hôtellerie-restauration.

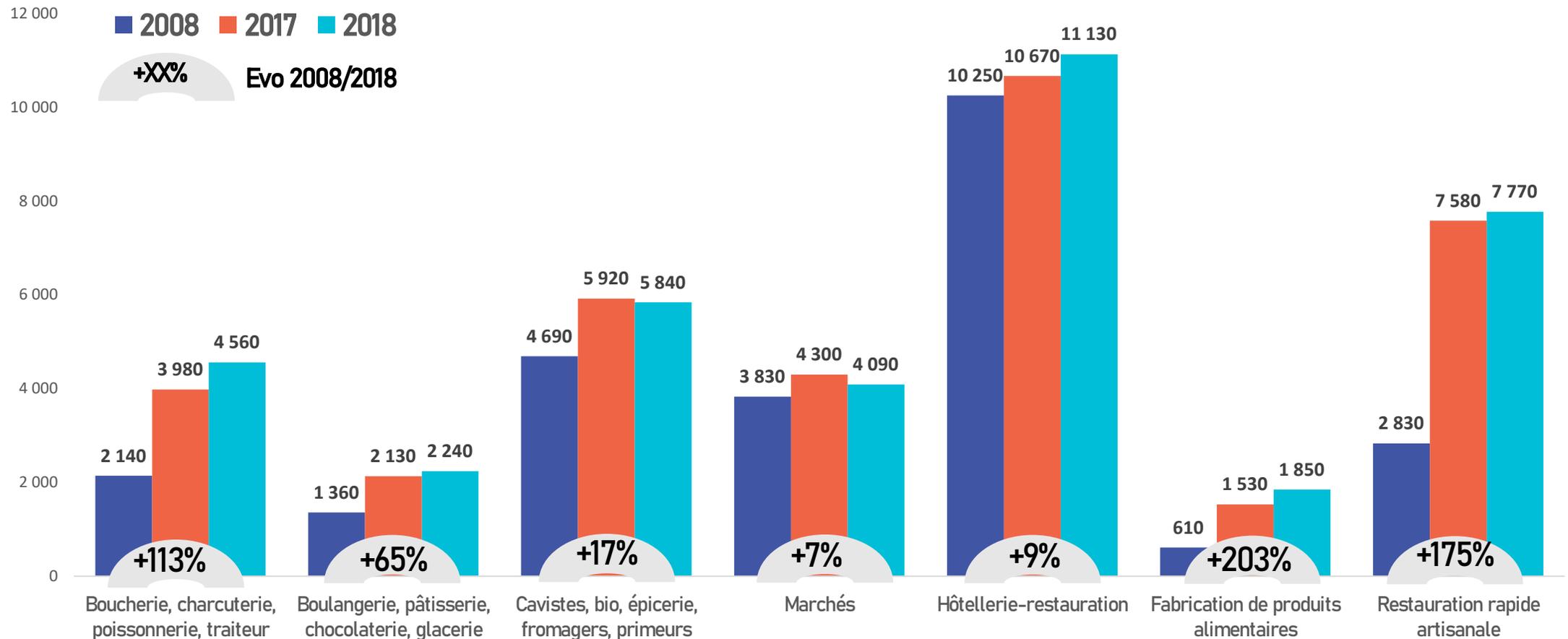
# Un nombre de créations en progression : +4% entre 2017 et 2018



# Secteurs d'activité : une hausse à géométrie variable

\* des chiffres en hausse entre 2008 et 2018 dans tous les secteurs

\* entre 2017 et 2018, recul des créations dans le commerce de détail et les marchés



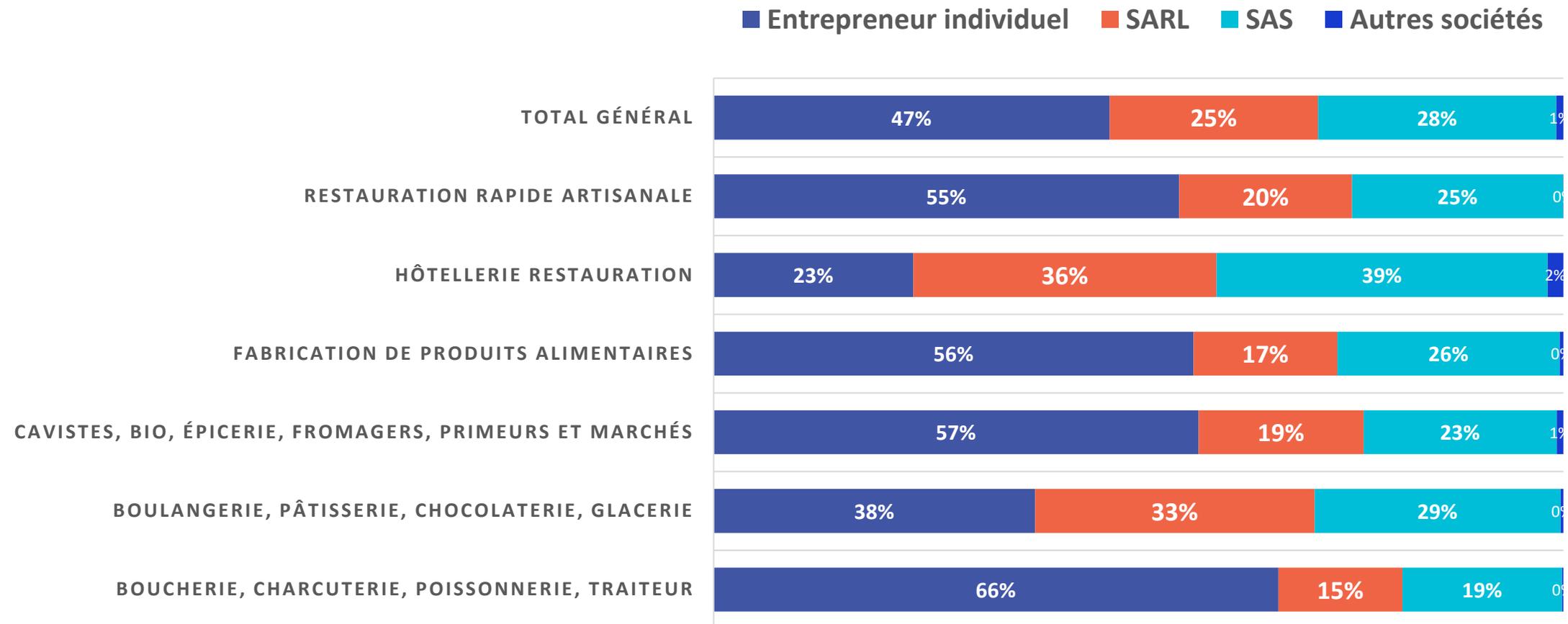
## Secteurs d'activité les plus attractifs

Entre 2017 et 2018, l'évolution des créations est la plus élevée dans les services des traiteurs et la fabrication de produits alimentaires.

		Créations 2018	Evo créations 2017/18	Stock d'entreprises 2018	Taux de création
Total général	Ensemble	37 480	4%	402 000	9%
5610C	Restauration rapide artisanale	7 770	3%	44 490	17%
5610A	Restauration traditionnelle*	6 610	3%	113 960	6%
4781Z	Activité sur marché	4 090	-5%	30 590	13%
5630Z	Débit de boisson*	3 430	3%	40 200	9%
5621Z	Service des traiteurs*	3 270	23%	13 640	24%
4711B	Commerce d'alimentation générale	3 030	7%	26 880	11%
1071C	Boulangerie-pâtisserie*	1 350	-1%	33 340	4%
5510Z	Hôtellerie*	1 090	18%	26 850	4%
4729Z	Autres commerces de détail	990	-21%	11 720	8%
4722Z	Boucherie-charcuterie*	850	-5%	15 790	5%
4721Z	Primeur	750	4%	6 660	11%
4725Z	Commerce de boissons	720	4%	7 320	10%
1071D	Pâtisserie*	680	15%	4 970	14%
1105Z	Fab de bière	360	14%	1 195	30%
1072Z	Fab biscuits	360	44%	1 255	29%
4724Z	Commerce de confiserie-chocolaterie	350	-13%	4 240	8%
4723Z	Poissonnerie*	200	3%	2 430	8%
1039B	Conservation de fruits	180	29%	930	19%
1013B	Charcuterie	90	-5%	3 420	3%
1082Z	Fab de chocolat et confiserie	160	+18%	1130	14%

\* Pour le stock d'entreprises dans ces secteurs, toutes les entreprises sont prises en compte, quelle que soit leur taille. Pour les autres secteurs, le stock ne comprend que les entreprises de moins de 20 salariés.

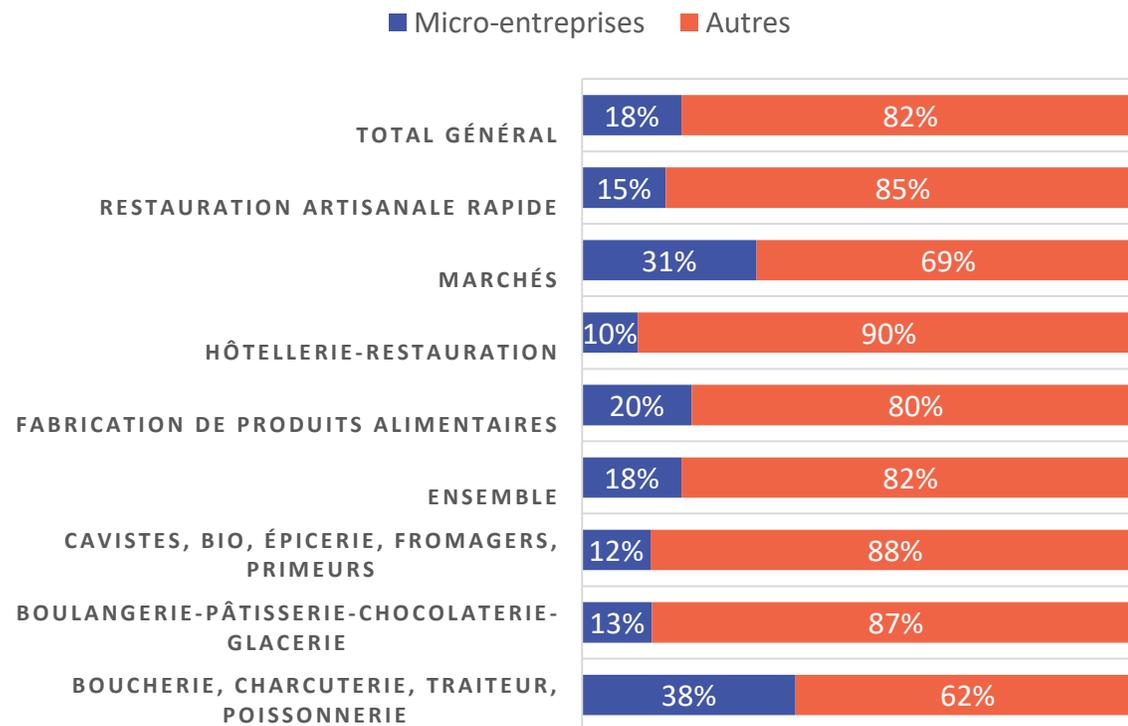
# Statut juridique des entreprises créées : 53% de sociétés – plus de SAS que de SARL



# 1 créateur sur 5 (18%) opte pour le régime micro-entrepreneur

\*la part varie de 3%(boulangerie-pâtisserie) à 50%(services des traiteurs).

## ENTREPRENEURS ET MICRO-ENTREPRENEURS (RÉGIME DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE)



Secteurs	Part des micro-entrepreneurs
Services des traiteurs	50%
Activités sur marchés	31%
Fab de biscuits	29%
Pâtisserie	28%
Transformation de viande de boucherie	27%
Conservation de fruits	26%
Fab chocolats et confiserie	25%
Fab de plats préparés	25%
Transformation thé, café	22%
.....	.....
Boucherie-charcuterie	5%
Boulangerie-pâtisserie	3%

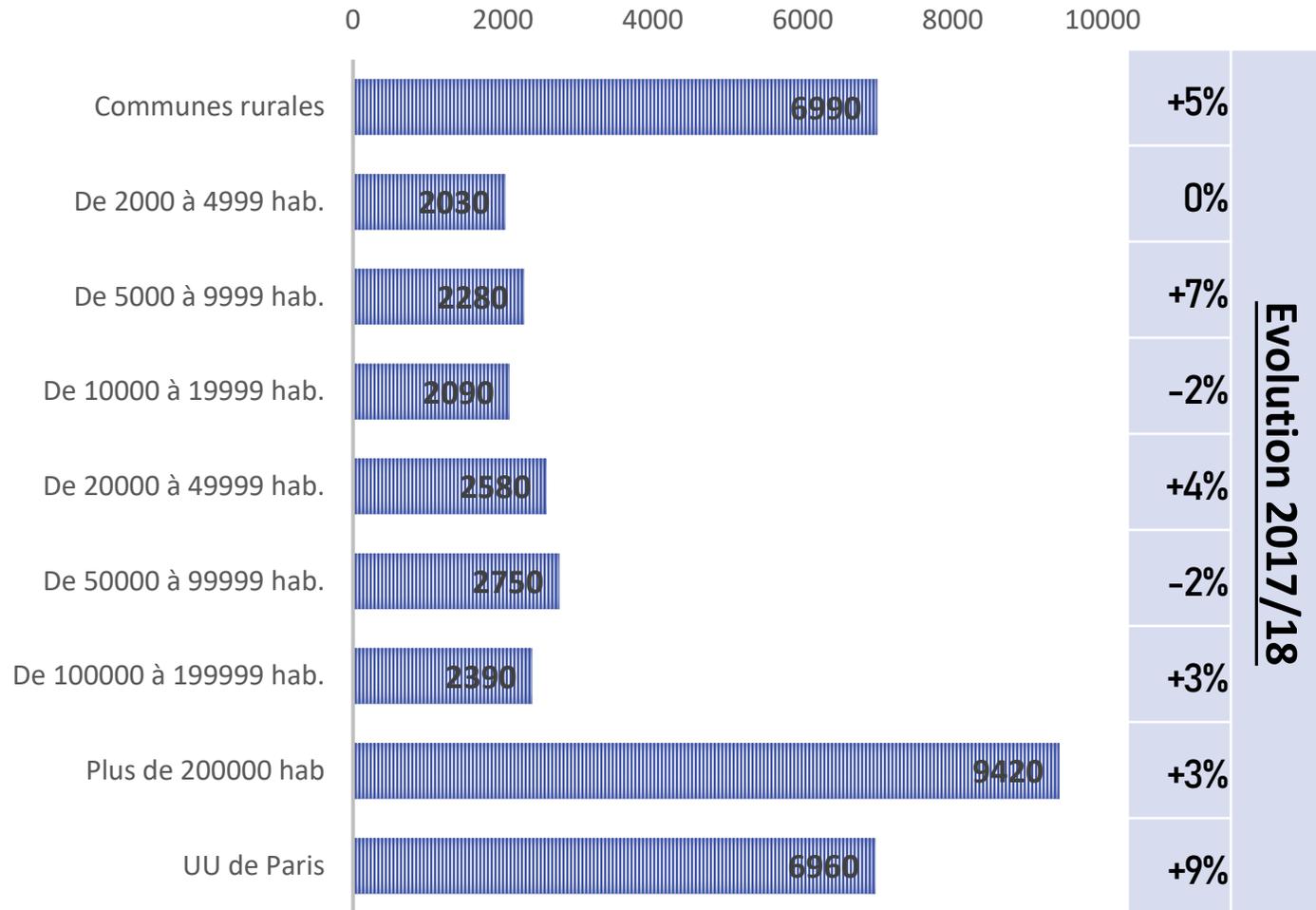
# Créations d'entreprises en région :

\* forte hausse en Normandie, Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes

\* des chiffres en baisse en Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté

Région	Boucherie, charcuterie, poissonnerie, traiteur	Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs et marchés	Fabrication de produits alimentaires	Restauration rapide artisanale	Hôtellerie restauration	Total général	Evolution 2017/18
Guyane	10	10	50	20	80	30	190	<b>40%</b>
Guadeloupe	50	40	170	60	40	120	480	<b>14%</b>
Normandie	210	100	450	70	310	460	1600	<b>10%</b>
La Réunion	50	40	240	20	250	100	690	<b>9%</b>
Ile-de-France	1240	460	1830	220	1240	2560	7550	<b>9%</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	520	250	1070	210	850	1490	4390	<b>8%</b>
Nouvelle-Aquitaine	390	220	980	230	760	960	3540	<b>5%</b>
Martinique	20	30	70	30	30	80	250	<b>3%</b>
Bretagne	130	90	360	100	300	430	1390	<b>3%</b>
Pays de la Loire	170	100	350	80	240	410	1350	<b>3%</b>
Corse	40	30	80	60	80	200	480	<b>2%</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	510	210	1230	180	980	1260	4360	<b>2%</b>
Grand Est	240	180	560	120	490	560	2160	<b>2%</b>
Centre-Val de Loire	120	50	290	40	220	330	1050	<b>0%</b>
Hauts-de-France	280	190	570	100	470	580	2190	<b>0%</b>
Bourgogne-Franche-Comté	140	60	280	90	260	390	1220	<b>-2%</b>
Occitanie	450	200	1220	220	1180	1160	4420	<b>-3%</b>
Mayotte	10	10	150	0	0	20	190	<b>-28%</b>

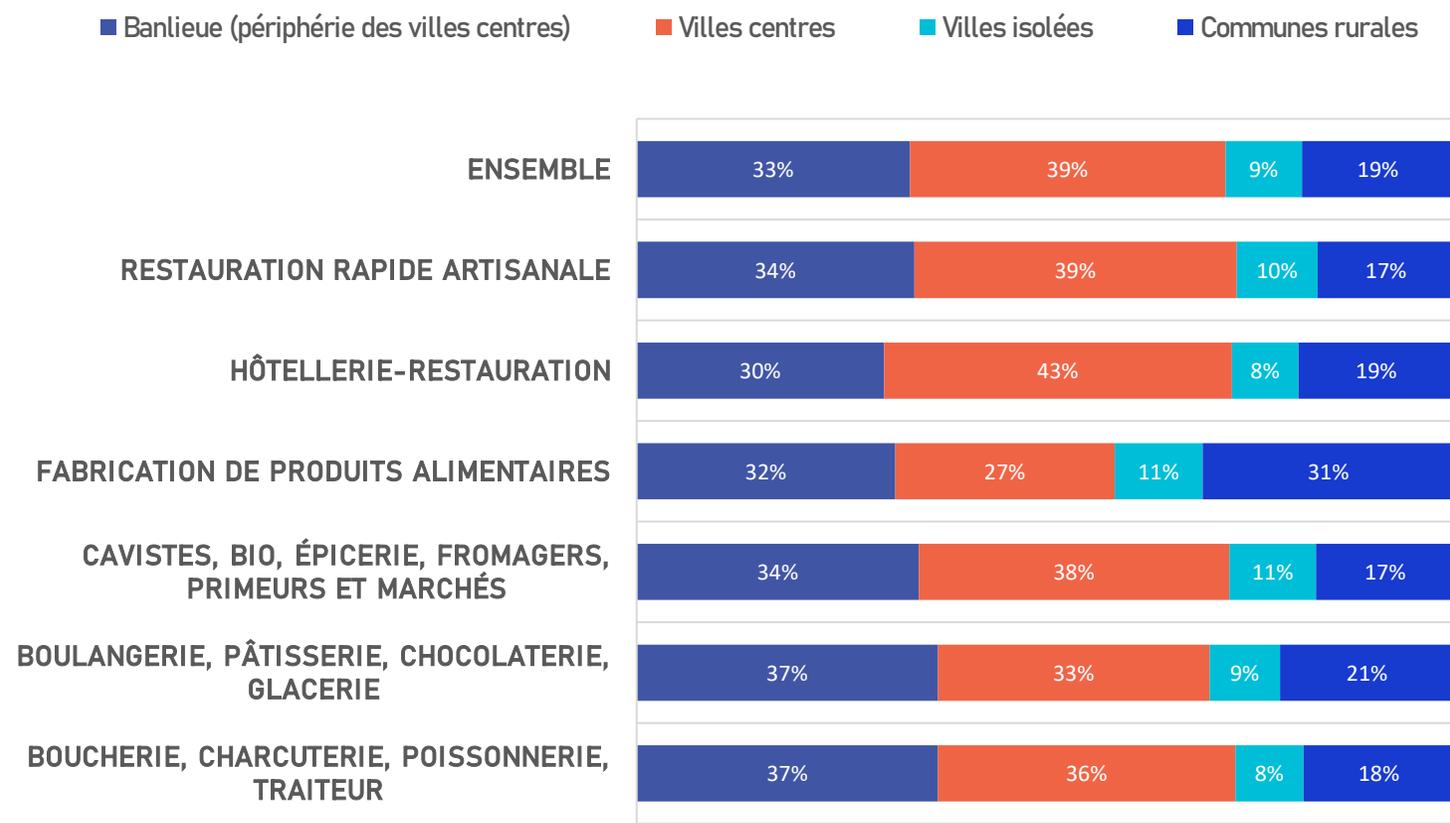
## NOMBRE ET CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2018



Territoires :

la création d'entreprises  
progresses plus fortement  
dans l'unité urbaine de  
Paris.

# 19% des entreprises créées sont localisées en commune rurale (31% en fabrication de produits alimentaires)



## Définitions

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, on la désigne sous le terme d'**agglomération multicommunale**. Les communes qui la composent sont soit **ville-centre**, soit **banlieue**. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule **ville-centre**.

Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la **banlieue** de l'agglomération multicommunale.

Lorsqu'une unité urbaine est constituée d'une seule commune, on la désigne sous le terme de **ville isolée**.

Une **commune rurale** (<2000 hab.) est une commune n'appartenant pas à une unité urbaine.

# Zoom sur la reprise d'entreprise

Nb : ces chiffres proviennent d'une enquête menée 2017/début 2018 par l'ISM auprès d'un échantillon de 379 entreprises artisanales de l'alimentation, dont :

- 322 reprises avec réimmatriculation
- 57 reprises par rachat de parts sociales

Globalement les reprises par rachat de parts sociales représentent 9% des cas de reprise dans l'artisanat de l'alimentation.

# Caractéristiques des entreprises reprises : activité

NAF	Activité	Nombre de répondants	Part dans l'échantillon
9602A	Coiffure	150	13%
4520A	Réparation automobile	136	11%
1071C	Boulangerie	128	11%
5610C	Restauration rapide artisanale	120	10%
4722Z	Boucherie-charcuterie	62	5%
4776Z	Commerce de fleurs	58	5%
9602B	Esthétique	42	4%
7120A	Contrôle technique automobile	26	2%
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	21	2%
4321A	Travaux d'installation électrique	20	2%
4932Z	Taxis	20	2%
2562B	Mécanique industrielle	18	2%
1071D	Pâtisserie	16	1%
3250A	Prothèse dentaire	16	1%
3312Z	Réparation de machines	16	1%
4520B	Réparation de véhicules lourds	15	1%
9529Z	Réparation de biens personnels et domestiques	13	1%
1812Z	Imprimerie de labour	12	1%
3250B	Fabrication de lunettes	12	1%
4399C	Travaux de maçonnerie générale	11	1%
1085Z	Fabrication de plats préparés	10	1%
4332B	Travaux de menuiserie métallique	10	1%
5610A	Restauration traditionnelle	10	1%
9601B	Blanchisserie-treinturerie de détail	10	1%
	Autres	248	21%

## L'installation par reprise est plus fréquente dans l'artisanat commercial :

- coiffure, esthétique
- réparation automobile, contrôle technique
- **boulangerie-pâtisserie, pâtisserie, boucherie**
- **restauration (traditionnelle, rapide)**
- commerce de fleurs

Ces quelques activités concentrent en effet plus de 60% des opérations de reprise dans l'artisanat.

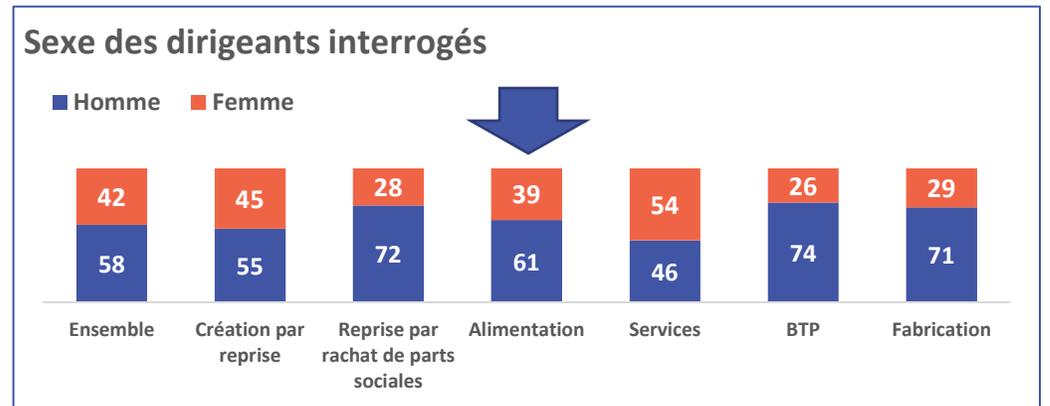
# Origine des repreneurs

Les reprises externes sont majoritaires (81%) devant les reprises internes (19%).

Dans l'alimentation, les reprises salariales (14%) et familiales (7%) sont moins fréquentes.



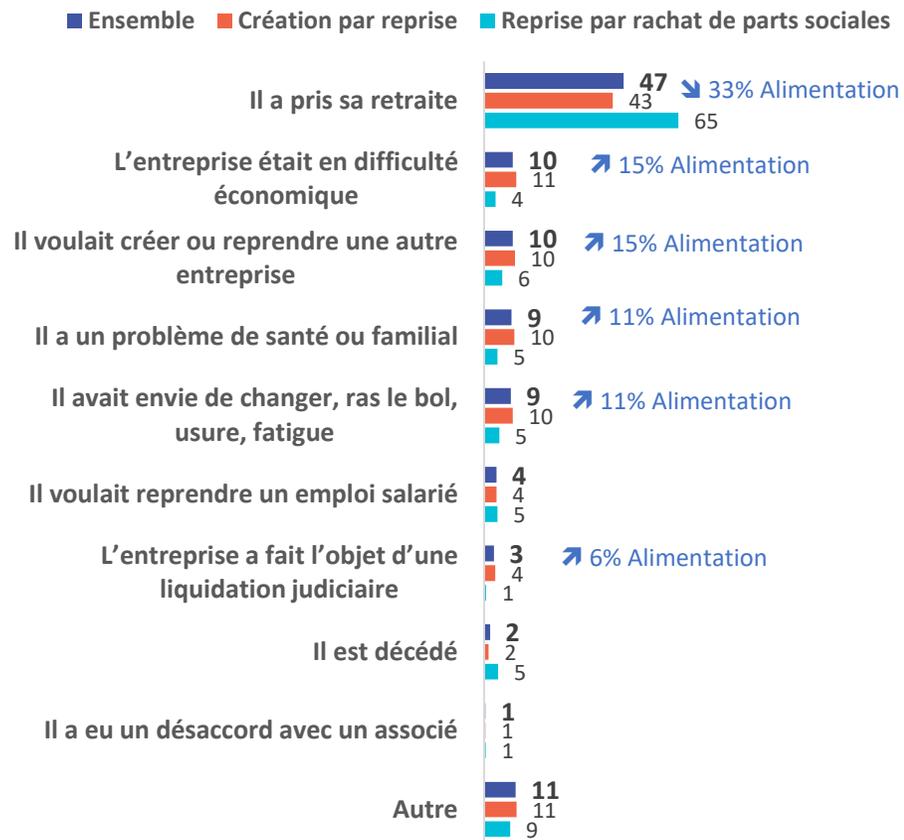
Part des reprises internes par secteurs	Alimentation	Services	BTP	Fabrication
Salarié ou famille	19%	43	56	52
Vous étiez auparavant salarié de l'entreprise	14%	37	31	40
Le cédant était un membre de votre famille	7%	10	33	20
Reprises externes	81%	57	44	48



Ensemble	Alimentation	Services	BTP	Fabrication
41 ans	41 ans	40 ans	42 ans	43 ans

# Les causes de transmission par le cédant

Pour quelle raison le cédant a-t-il transmis son entreprise ?



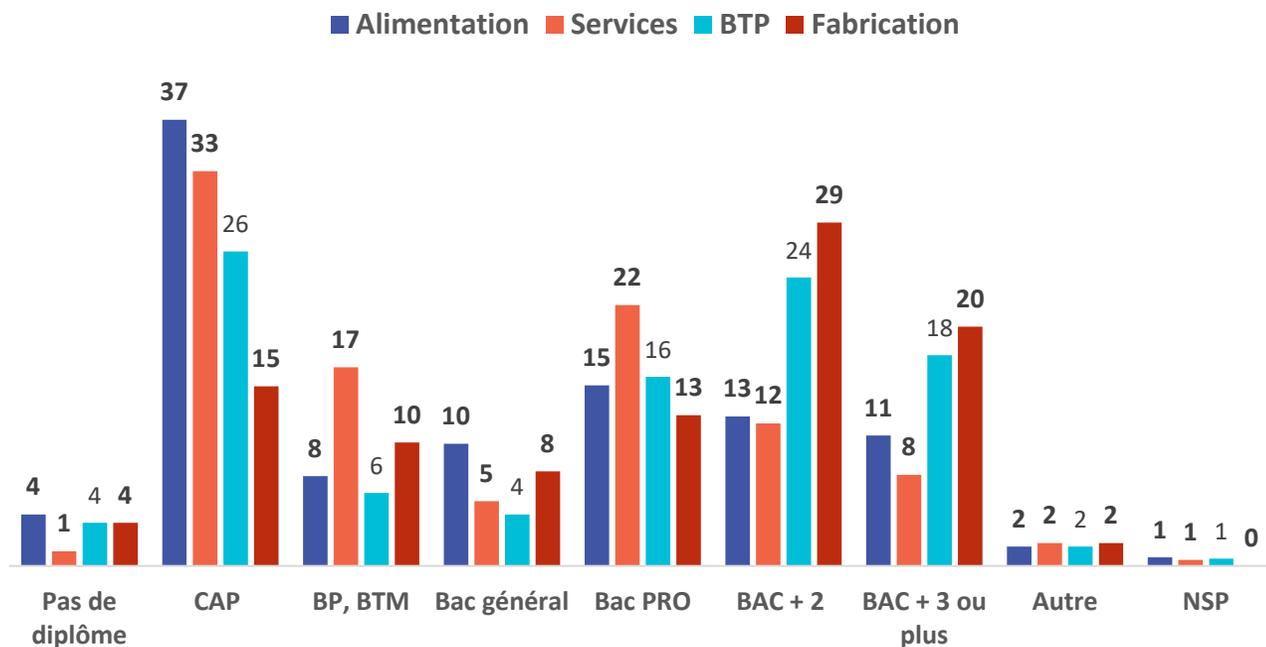
Les opérations de transmission-reprise de l'alimentation se distinguent des autres secteurs :

- ✓ Seulement un tiers des opérations sont liées à un départ à la retraite.
- ✓ La part d'entreprises cédées suite à des difficultés économiques est plus élevée (15%, dont 6% en liquidation judiciaire), de même que la part de cessions liées à des processus d'achats-reventes (15%).

# Profil des repreneurs - *Parcours professionnel*

- Les niveaux de formation des repreneurs sont variés : 37% des dirigeants ont un niveau CAP, 33% ont un diplôme de niveau IV, 24% sont diplômés de l'enseignement supérieur. La part de non-diplômés est faible.
- Les dirigeants de l'alimentation sont plus nombreux à détenir un diplôme de niveau V.
- Les repreneurs familiaux sont également plus diplômés que la moyenne.
- Les repreneurs de l'alimentation ont en moyenne 13 ans d'expérience dans leur métier.

Quel est votre diplôme de formation le plus élevé ?



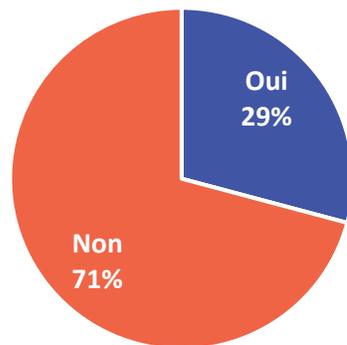
Durée moyenne de l'expérience professionnelle

Ensemble	13 ans
Création par reprise	13 ans
Reprise par rachat de parts sociales	14 ans
<b>Alimentation</b>	<b>13 ans</b>
Services	14 ans
BTP	14 ans
Fabrication	13 ans

# Profil des repreneurs - *Parcours professionnel*

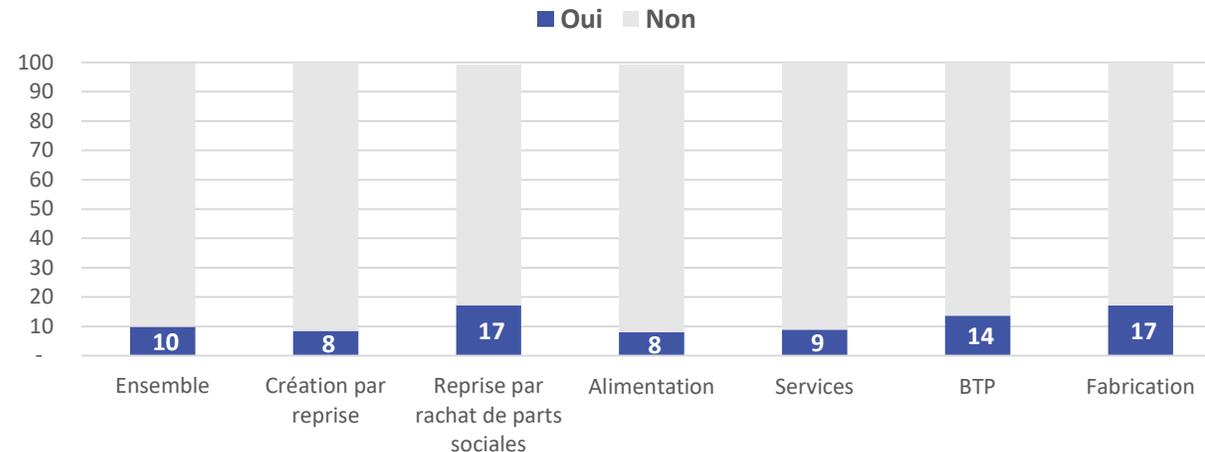
- 29% des repreneurs avaient déjà créé un repris une entreprise auparavant.
- Dans l'alimentation 8% sont multi-entrepreneurs et sont également dirigeants d'une autre entreprise.
- Les opérations d'achat-revente représentent 10% des cas dans l'alimentation.

Aviez-vous déjà créé ou repris une entreprise auparavant ?



Source : ISM - Base : 1200 observations –

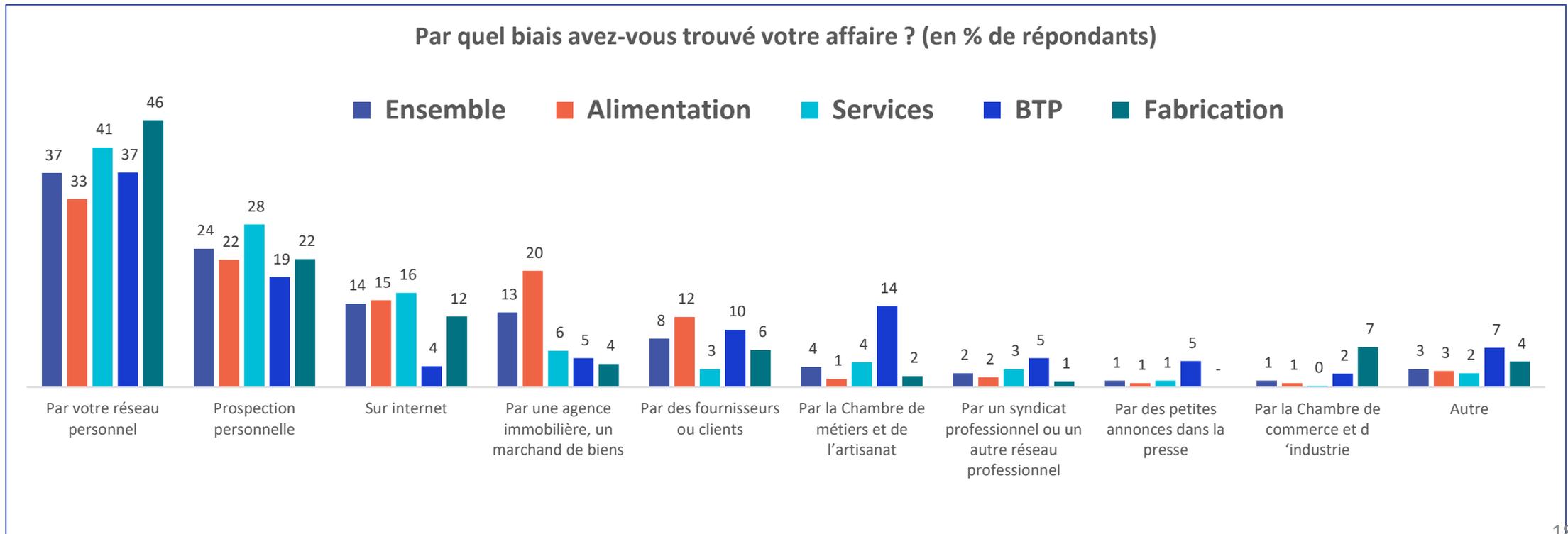
Etes-vous actuellement dirigeant d'une autre entreprise ?



Source : ISM - Base : 1200 observations –

# Parcours de reprise

- ✓ Les repreneurs ont trouvé leur affaire avant tout grâce à leur réseau personnel (33%), puis à l'appui de leur prospection personnelle (22%). 20% ont recouru à un marchand de biens, 15% à Internet. En revanche, les réseaux d'appuis sont globalement peu mobilisés.
- ✓ Le principal site internet utilisé pour la recherche de l'entreprise est LE BON COIN. 
- ✓ La moitié des repreneurs (47%) étaient domiciliés à moins de 10 km de l'entreprise reprise.



# Parcours de reprise

Pour les repreneurs, la durée de recherche est un peu plus élevée dans l'alimentation (7 mois – hors reprises familiales et salariales).

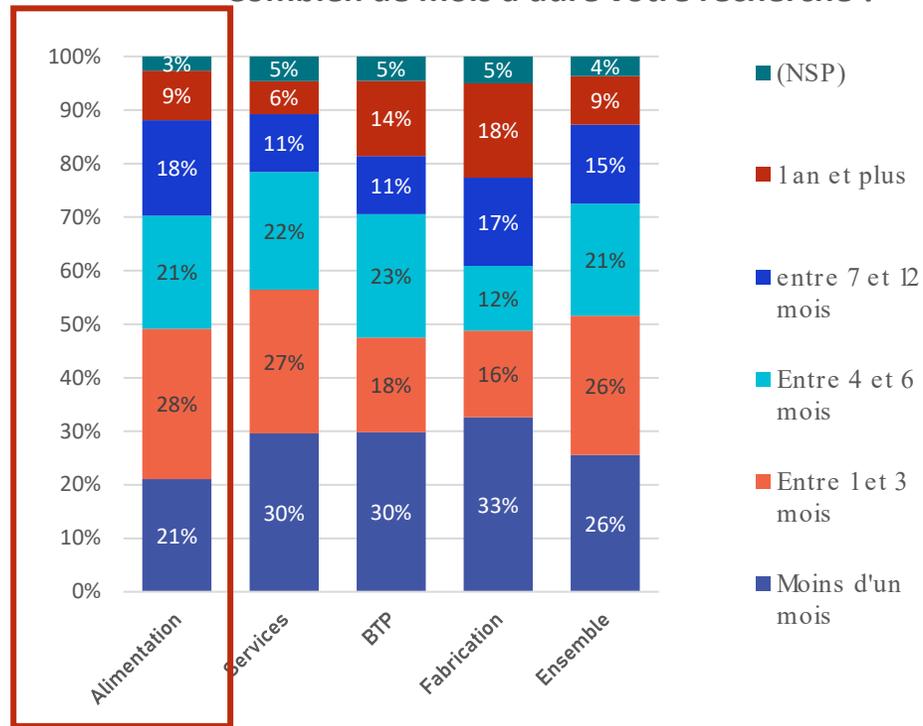
La négociation paraît un peu plus complexe dans les activités de l'alimentation avec une moyenne de deux négociations.

Les critères de choix des repreneurs sont assez disparates. La localisation est un critère plus important dans l'alimentation : 25%.

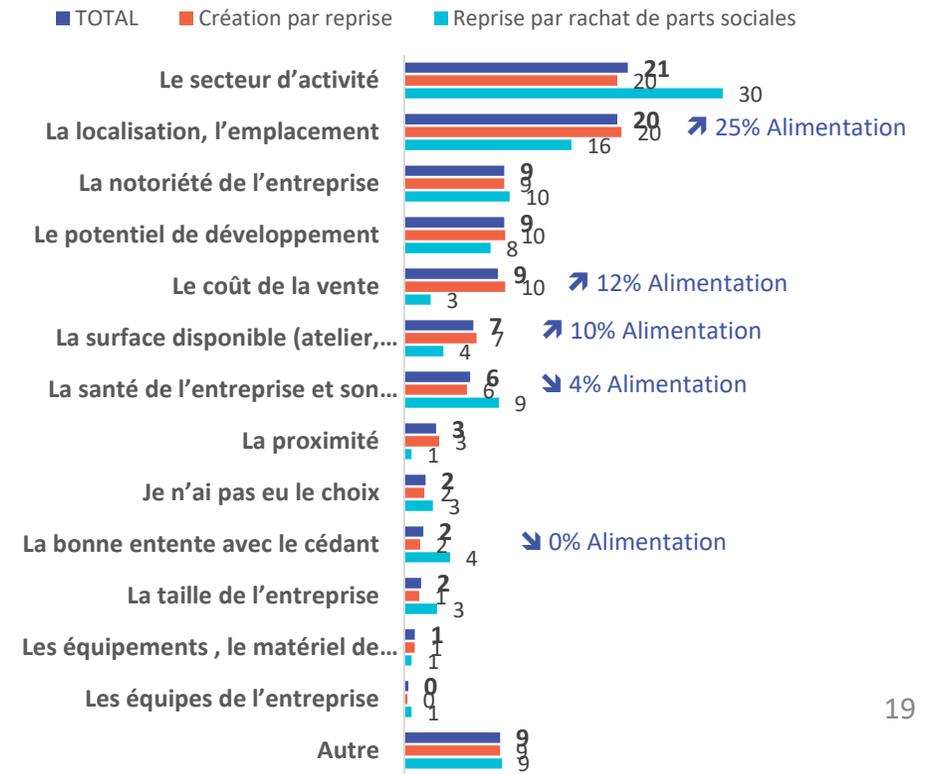
Le prix est décisif pour 1 repreneur sur 10.

La santé de l'entreprise est rarement déterminante.

Combien de mois a duré votre recherche ?



Repreneurs externes : quel a été le principal critère de choix de l'entreprise ?



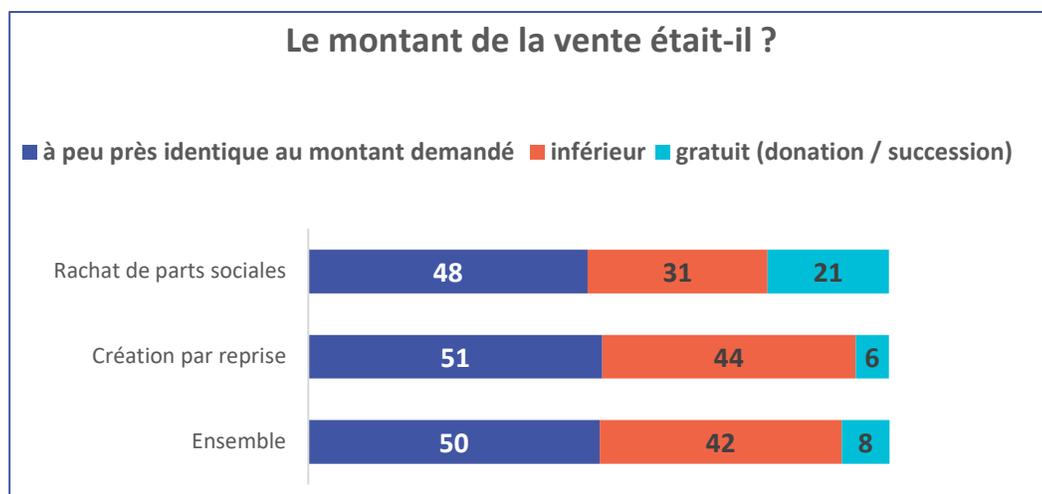
# Coût et financement des reprises

**La moitié des transactions se font au coût demandé par le cédant.**

Les donations représentent 8% des reprises.

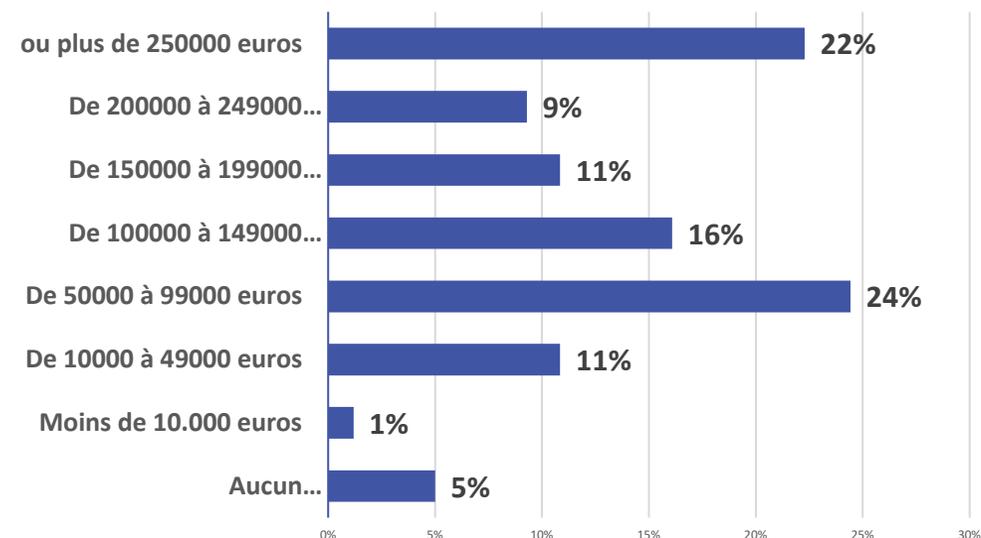
**Le montant de vente est inférieur au prix demandé par le vendeur dans 42% des cas (46% dans l'alimentation).**

En cas de révision du prix de vente à la baisse, la décote moyenne est de 20% (un niveau identique selon les secteurs).



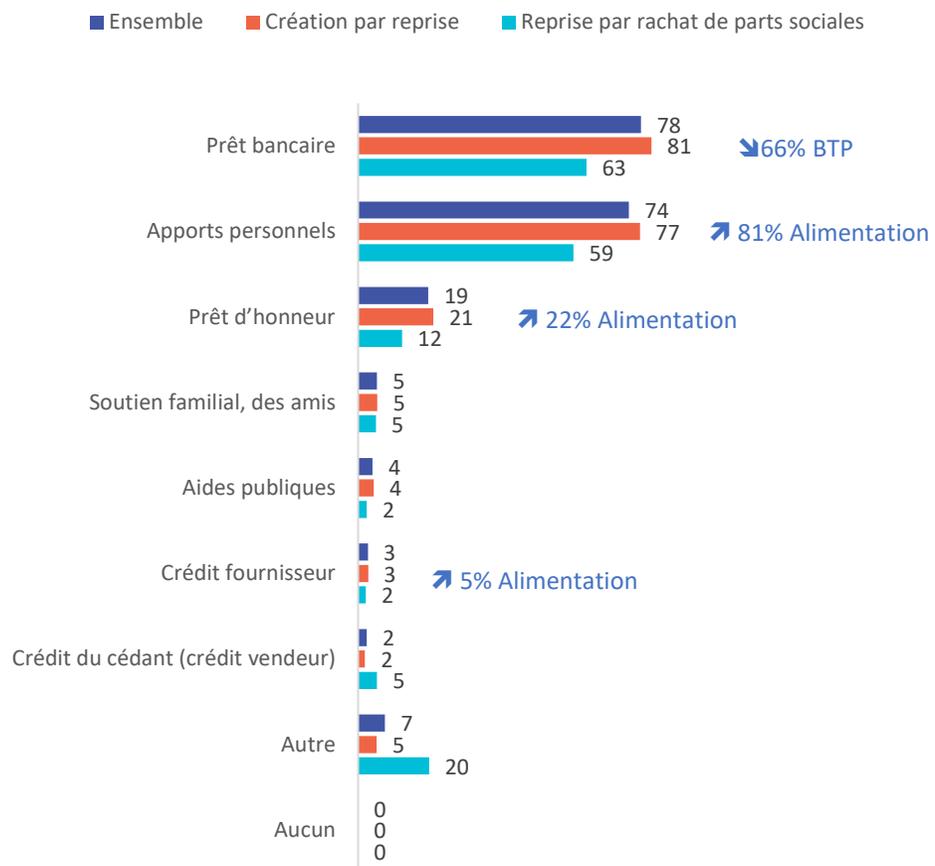
**Le coût moyen d'une reprise d'entreprise dans l'artisanat de l'alimentation est de 173 Keuros (contre 151K€ en moyenne).**

**COMBIEN A COÛTÉ AU TOTAL VOTRE INSTALLATION (LA MISE DE FONDS TOTALE, SANS LES MURS : CONSTITUTION DE L'ENTREPRISE, FONDS DE COMMERCE, TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENTS- EMPRUNTS COMPRIS) ? (EN K)**



# Coût et financement des reprises

## Quels ont été les financements mobilisés ?



- **Le financement des reprises repose sur le crédit bancaire et les apports personnels du repreneur.**
- Les prêts d'honneur sont mobilisés pour ces projets, à hauteur de 22%.
- L'appel au crédit fournisseur est limité (5% des cas).

**Dans les trois quarts des cas, le prêt bancaire couvre plus de 70% du coût d'installation,**

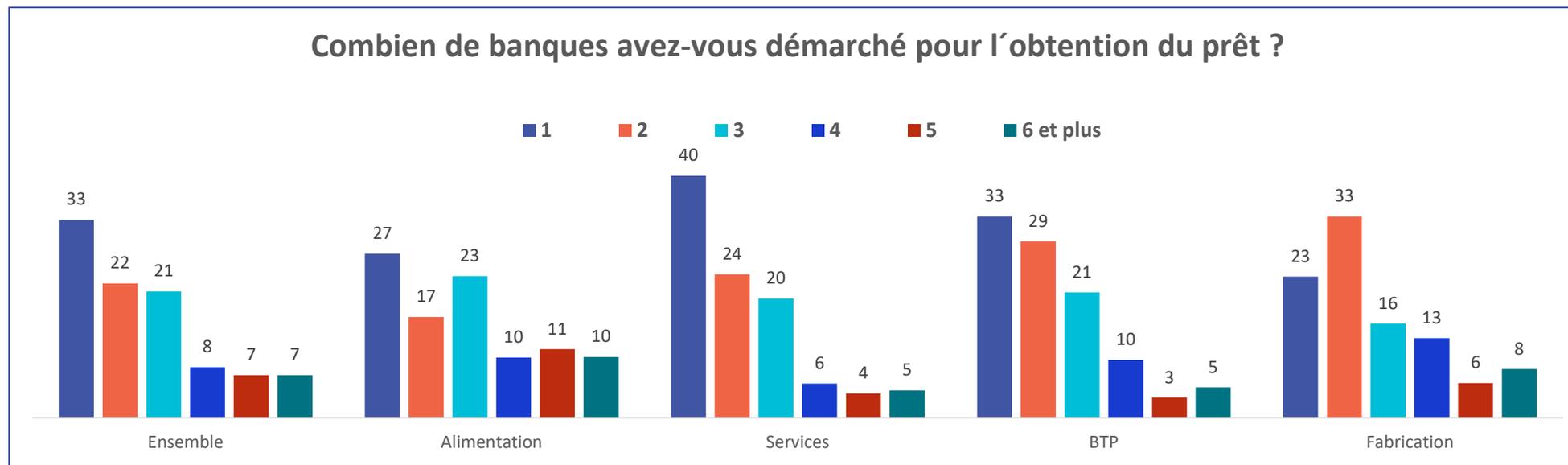
# Coût et financement des reprises

**Les trois quarts des repreneurs ont consulté plusieurs banques pour l'obtention de leur prêt.**

La moyenne est de 4 banques (1/3 des repreneurs de ce secteur ont consulté plus de 4 banques).

**Un quart ont eu des difficultés dans la négociation du prêt bancaire.**

**Le recours à un fonds de garantie est élevé : il concernerait la moitié des cas de reprise.**



# Caractéristiques des entreprises reprises

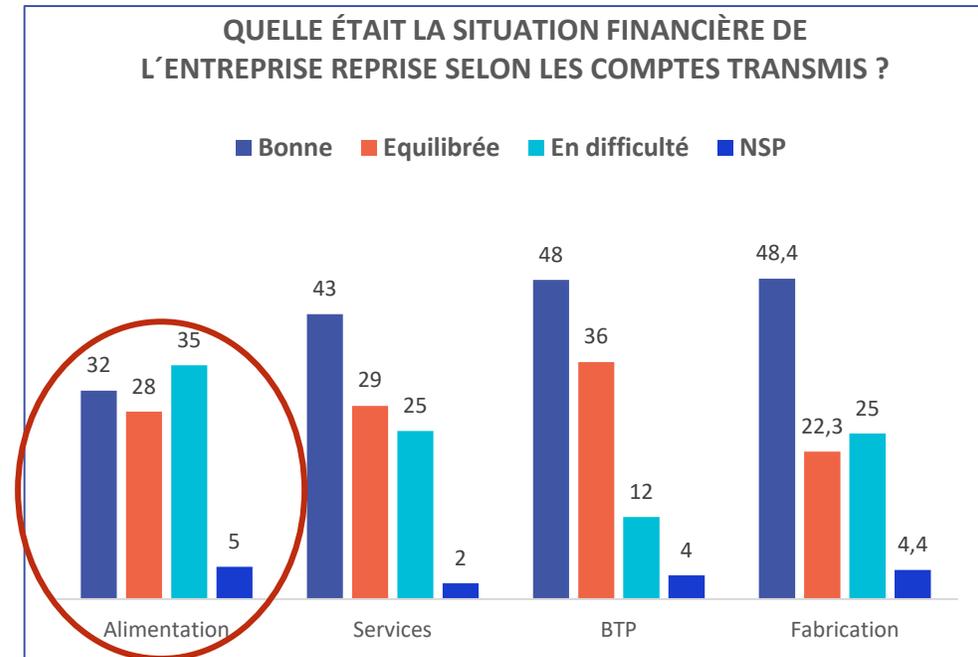
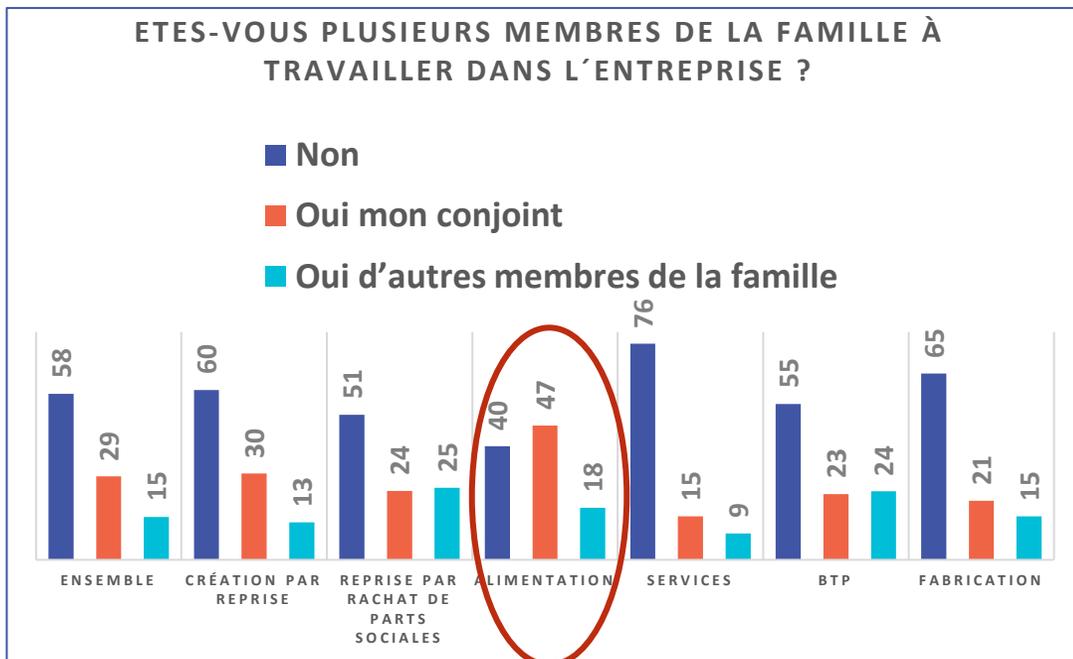
Les deux tiers des entreprises reprises ont des salariés. L'effectif moyen est de 2,3 salariés.

90% des entreprises reprises sont structurées en société.

Le conjoint travaille dans l'entreprise dans 47% des cas.

35% des entreprises reprises étaient en difficulté.

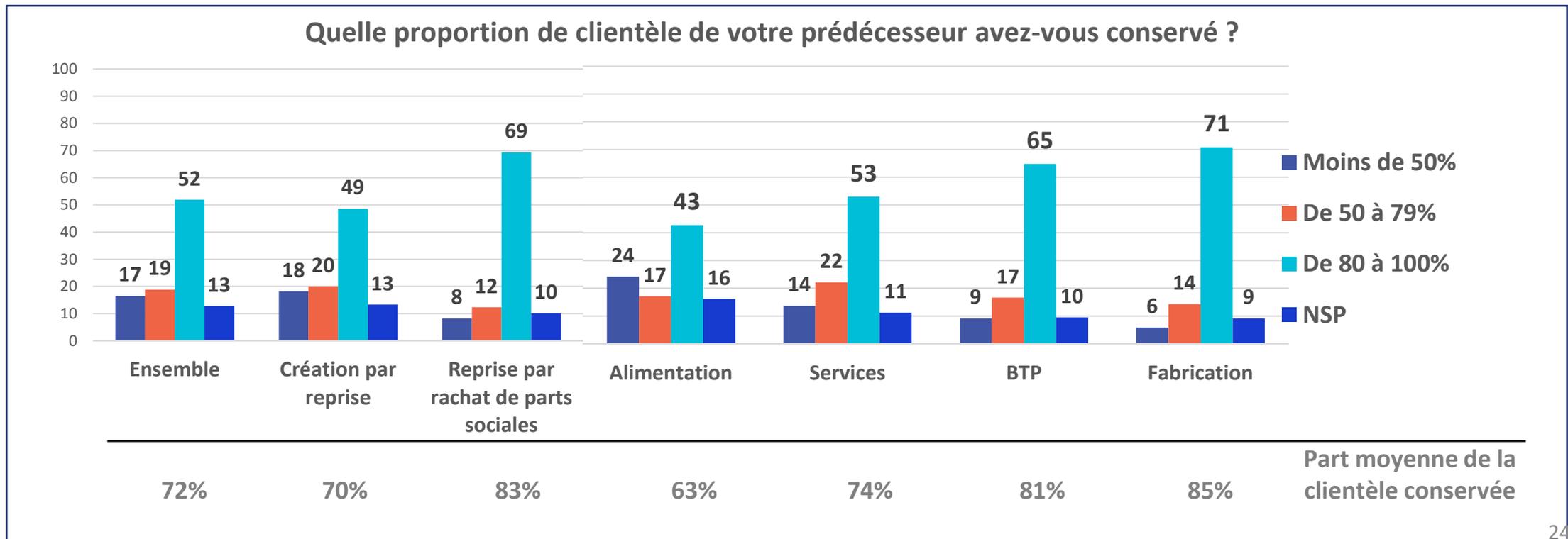
60% des entreprises reprises avaient un équipement performant ou en état de marche.



# Bilan économique de la reprise

L'un des avantages de l'installation par reprise est le rachat d'une clientèle. D'après les résultats de l'enquête, les repreneurs conservent 63% de la clientèle du prédécesseur dans les activités de l'alimentation.

Après un ou deux d'activité, le bilan économique de la reprise est positif pour une majorité de repreneurs : 65% ont un chiffre d'affaires en hausse, 14% stable, 14% en baisse (7% NSP).



# Bilan économique de la reprise

Les premières années de reprise sont difficiles en termes de revenus : 59% des repreneurs de l'alimentation déclarent avoir des revenus inférieurs à ceux de leur dernière activité professionnelle.

